

**COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONSEIL DE L'APSF**  
**Réuni le vendredi 16 décembre 2022**

Le Conseil de l'APSF a tenu sa 2<sup>ème</sup> réunion statutaire vendredi 16 décembre 2022. Il avait à examiner les concours des métiers de Financement à l'économie en 2022, l'état d'avancement des chantiers en cours et les points statutaires habituels.

**1/ Concours des métiers de financement à l'économie :**

Financements par métier : Janvier-Septembre 2022

Millions de dirhams	Janv. - Sept. 21	Janv. - Sept. 22	Variation	
			Montant	%
<b>Crédit-bail</b>	<b>9.631</b>	<b>10.034</b>	<b>403</b>	<b>4,2</b>
CBM	7.725	8.465	740	9,6
CBI	1.906	1.569	-337	-17,7
<b>Crédit à la consommation</b>	<b>15.547</b>	<b>15.687</b>	<b>140</b>	<b>0,9</b>
Prêts affectés	10.246	10.441	195	1,9
Prêts non affectés	5.301	5.246	-55	-1,0
<b>Factoring</b>	<b>12.372</b>	<b>13.031</b>	<b>659</b>	<b>5,3</b>
<b>Crédit immobilier *</b>	<b>9.215</b>	<b>8.424</b>	<b>-791</b>	<b>-8,6</b>
Crédits acquéreurs	6.417	5.067	-1.350	-21,0
Crédits promoteurs	2.798	3.357	559	20,0
<b>TOTAL</b>	<b>46.765</b>	<b>47.176</b>	<b>411</b>	<b>0,9</b>

\* Débloquages de crédits

Encours, par métier, à fin septembre 2022

Millions de dirhams	Déc.21	Sept.22	Variation	
			Montant	%
<b>Crédit-bail*</b>	<b>48.279</b>	<b>47.576</b>	<b>-703</b>	<b>-1,5</b>
CBM	31.078	30.957	-121	-0,4
CBI	17.200	16.619	-582	-3,4
<b>Crédit à la consommation</b>	<b>61.375</b>	<b>65.580</b>	<b>4.204</b>	<b>6,9</b>
Prêts affectés	35.703	38.746	3.043	8,5
. Dont CES	4.306	4.573	267	6,2
Prêts non affectés	25.672	26.833	1.161	4,5
. Dont CES	4.154	4.348	194	4,7
<b>Factoring</b>	<b>2.867</b>	<b>3.012</b>	<b>145</b>	<b>5,1</b>
<b>Crédit immobilier</b>	<b>69.577</b>	<b>70.359</b>	<b>782</b>	<b>1,1</b>
Crédits acquéreurs	57.457	58.037	580	1,0
Crédits promoteurs	12.120	12.322	202	1,7
<b>TOTAL</b>	<b>182.098</b>	<b>186.527</b>	<b>4.429</b>	<b>2,4</b>

## **2/ État d'avancement des chantiers en cours**

Parmi les chantiers passés en revue on peut citer l'Éducation Financière, les Relations avec la NARSA et les Relations avec la TGR et la CMR ainsi que l'accompagnement des entreprises en difficulté du fait des bouleversements de la conjoncture...

### **L'Éducation Financière**

Membre de la FMEF (Fondation Marocaine de l'Éducation Financière), l'APSF, représentée par le Président et le Délégué Général, a pris part, mercredi 16 novembre 2022 à Rabat, sur invitation de BKAM, à la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire de « Global Money Week - MW », évènement international d'éducation financière des enfants et des jeunes.

L'organisation de cette journée a été l'occasion pour la Délégation de l'APSF d'éditer un recueil recensant les contributions de l'APSF, depuis sa création, en matière d'éducation financière et de le partager avec le plus grand nombre. Ce document est disponible sur le site de l'APSF à partir du lien suivant :

<https://apsf.pro/wp-content/uploads/2022/11/Education-financiere-les-publications-de-APSF-Novembre-2022.pdf>

### **Relations avec la NARSA**

La NARSA et l'APSF ont initié et développé plusieurs chantiers en 2022.

Ces chantiers ont trait à la confirmation du nantissement des véhicules financés à crédit et en leasing, à la dématérialisation des procédures d'immatriculations pour les véhicules financés à crédit et au lancement d'une solution web API en vue de l'authentification de la mainlevée.

### **Relations avec la TGR et la CMR**

Ces relations portent sur la reprise de la continuité des précomptes entre TGR et CMR et aussi sur les améliorations à apporter à la qualité des services rendus aux fonctionnaires actifs et retraités.

### **Entreprises en difficulté**

Le Conseil a fait le point des moratoires et autres restructuration de crédit accordés aux entreprises en difficulté tant dans le cadre des mesures prises par le CVE que dans le cadre des relations de partenariat qu'entretiennent généralement les sociétés de financement membres de l'APSF avec leur clientèle.

Le Conseil, qui a eu à connaître de certaines requêtes émanant récemment d'Associations d'opérateurs et qui en a pris note, recommande aux membres d'examiner avec la bienveillance qui leur est coutumière les doléances de leurs clients qui traversent les difficultés nées des bouleversements de l'environnement international et de les accompagner dans la mesure de possible...